DOCUMENT À CONSERVER

Les bons gestes

Prévention des **risques majeurs** à Rives-en-Seine

Notre commune est exposée à 5 risques naturels ou technologiques majeurs *(inondation, cavité souterraine, effondrement de falaise, risque industriel et transport de matières dangereuses).*

Même s'ils sont localisés sur quelques secteurs, chaque habitant doit pouvoir connaître ces dangers et la conduite à tenir en cas d'incident. C'est le rôle du DICRIM (Document d'Information Communal sur les RIsques Majeurs) que vous pouvez consulter en intégralité à la Mairie ou sur :

www.rives-en-seine.fr/vivre/securite

N'attendez pas pour vous familiariser avec ces informations dont l'essentiel est résumé dans cette brochure. Bonne lecture !

L'ALERTE & L'INFORMATION

En cas d'accident grave, la population peut être alertée **par tous moyens :**

- les sirènes des sapeurs-pompiers (centre de secours) et de Révima

- les services municipaux par le biais de tous les moyens à leur disposition (véhicules munis de haut-parleurs, panneaux d'affichage, automates d'appel, application Citykomi, réseaux sociaux, radio, site internet...)

Des tests tous les mois

L'essai de la **sirène de Révima** est effectué le **1er mercredi de chaque mois** à 12H00. Lors de cet essai, la sirène est déclenchée 6 fois.

L'essai de la **sirène du Centre de Secours** de Caudebec-en-Caux est effectué le **1er samedi de chaque mois** à 12H00. Lors de cet essai, la sirène est déclenchée 3 fois.

EN CAS D'ALERTE RÉELLE À LA POPULATION, LES SIRÈNES SERONT DÉCLENCHÉES 3 FOIS.

Pour toutes questions, contactez le Pôle Technique : 02 35 95 90 11 ou servicestechniques@rives-en-seine.fr

LE RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, provoquée principalement par des pluies importantes, durables ou exceptionnelles lors de phénomènes orageux.

Les risques d'inondation sur le territoire sont liés :
- aux débordements de la Seine (le plus fréquemment de janvier à mars)
- aux débordements de la Rançon et de la Fontenelle
- aux débordements de la Sainte Gertrude et de l'Ambion
- aux phénomènes de ruissellement (en provenance du versant de Betteville, du Bois de l'Hospice, des Longuettes, de Bois Bance et du Mont à Droit)
- aux sources à Villequier
- aux coulées de boue provenant des plaines agricoles

PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Abritez-vous Fermez portes, fenêtres et ventilations

Coupez le gaz et l'électricité

Montez à pied dans les étages

Écoutez la radio 100.1 FM France Bleu Normandie

Libérez les lignes pour les secours

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN : FALAISE

L'effondrement des falaises est un phénomène naturel : les fissures de la craie se distendent sous le poids de la roche. La pluie, en s'infiltrant, accentue le phénomène car elle diminue la cohésion de la roche, dissout le calcaire et fait monter le niveau de la nappe contenue dans la craie.

Le risque est lié à la présence de la falaise crayeuse le long de la Seine. Cela peut se traduire par des écroulements et chutes de blocs ou des glissements de terrains par rupture d'un versant instable (cônes d'éboulis) ou des vidanges de poches argileuses en tête de falaise.

- Les secteurs exposés à ce risque à Villequier sont sur la route départementale n°81 : « La Martinière », « La Roquette », « La Maison Blanche » et « La Croix Dussault » (notamment Le Jardin des Plantes et Les Etoiles)
- Les secteurs exposés à ce risque à Caudebec-en-Caux sont situés sur les parcelles longeant les routes départementales RD982 et RD81, ainsi que sur la voie communale « La Barre-Y-Va » et sur la route de Rétival.

PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Fuyez latéralement

Gagnez un point en hauteur

©Marc Josse Revima

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN : CAVITÉ SOUTERRAINE

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol. Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

Il peut se traduire par des glissements de terrain sur des versants instables, des écroulements en masse et chutes de pierres et de blocs ou des affaissements et effondrements de cavités souterraines.

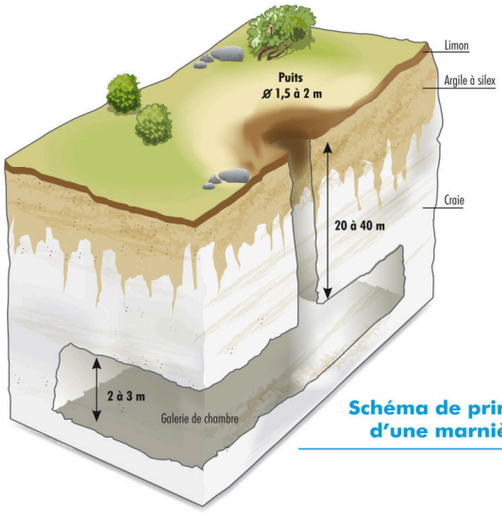

Schéma de principe d'une marnière

Plusieurs indices de type cavités naturelles, carrières, effondrement ou glissement meuble de terrain, ont été recencés par le Bureau de Recherches Géologiques Minières (BRGM). Sur le territoire communal de Rives-en-Seine, 31 indices de cavités sont localisés.

PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Évacuez l'habitation si elle est menacée

Éloignez-vous de la zone instable

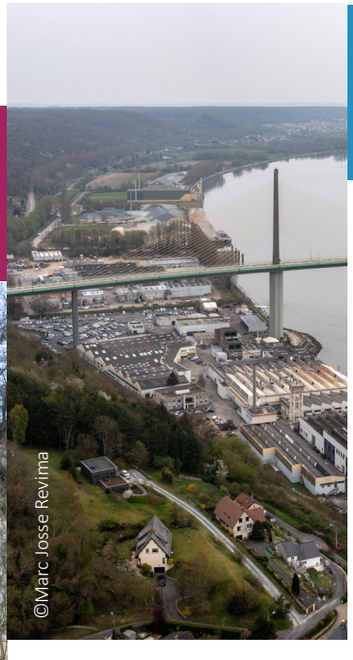

Face au risque industriel ayez les bons réflexes

LE RISQUE INDUSTRIEL

Un risque industriel majeur est lié à un événement accidentel mettant en jeu des produits ou des procédés dangereux employés au sein d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE). L'exploitant doit fournir aux services de l'État une étude qui reprend les scénarios d'accidents et décrit les effets selon trois catégories : les effets de surpression, les effets thermiques et les effets toxiques.

Entreprises concernées :

- REVIMA Maintenance aéronautique (trains d'atterrissage) - Établissement classé SEVESO seuil haut (ce qui implique que l'entreprise dispose de plans de secours propres/POI et PPI, et de son propre moyen d'alerte)
- COLLET Fabrication d'additifs pour lubrifiants - Emulsions bitumeuses et liants routiers
- USINE EAU INDUSTRIELLE DE NORVILLE (Caux Seine Agglo) - Traitement d'eau industrielle

PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Abritez-vous Fermez portes, fenêtres et ventilations

Fermez toutes les ouvertures vers l'extérieur

Écoutez la radio 100.1 FM France Bleu Normandie

Ne fumez pas

Libérez les lignes pour les secours

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Un guide de confinement pour se protéger en cas d'accident industriel majeur a été réalisé par le service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile (SIRACEDPC) de la préfecture de la Seine-Maritime. Ce guide est téléchargeable sur le site Internet de la Mairie : www.rives-en-seine.fr/vivre/securite

LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Les risques associés au transport de matières dangereuses (TMD) résultent des possibilités de réactions physiques et/ou chimiques des matières transportées en cas de perte de confinement ou de dégradation de l'enveloppe les contenant (citernes, conteneurs, canalisations, colis...). Ces matières dangereuses peuvent être inflammables, explosives, corrosives ou radioactives.

- Le transport fluvial : la Seine
- Le transport de gaz par canalisation souterraine
- Le transport routier : les principaux axes routiers concernés sont les routes départementales n°81, n°281, n°982, n°490, n°131, le Pont de Brotonne et n°22.

La signalisation définitive d'interdiction aux véhicules de plus de 12 tonnes sur la RD 982, en traversée d'agglomération de la commune déléguée de Caudebec-en-Caux, sera posée prochainement par le Département (arrêté AP2022-012).

PRINCIPALES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Abritez-vous
Fermez portes, fenêtres et ventilations

Fermez toutes les ouvertures vers l'extérieur

Écoutez la radio France Bleu Normandie 100.1 FM

Ne fumez pas

Libérez les lignes pour les secours

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Cartographie des risques à Rives-en-Seine (annexe du DICRIM)

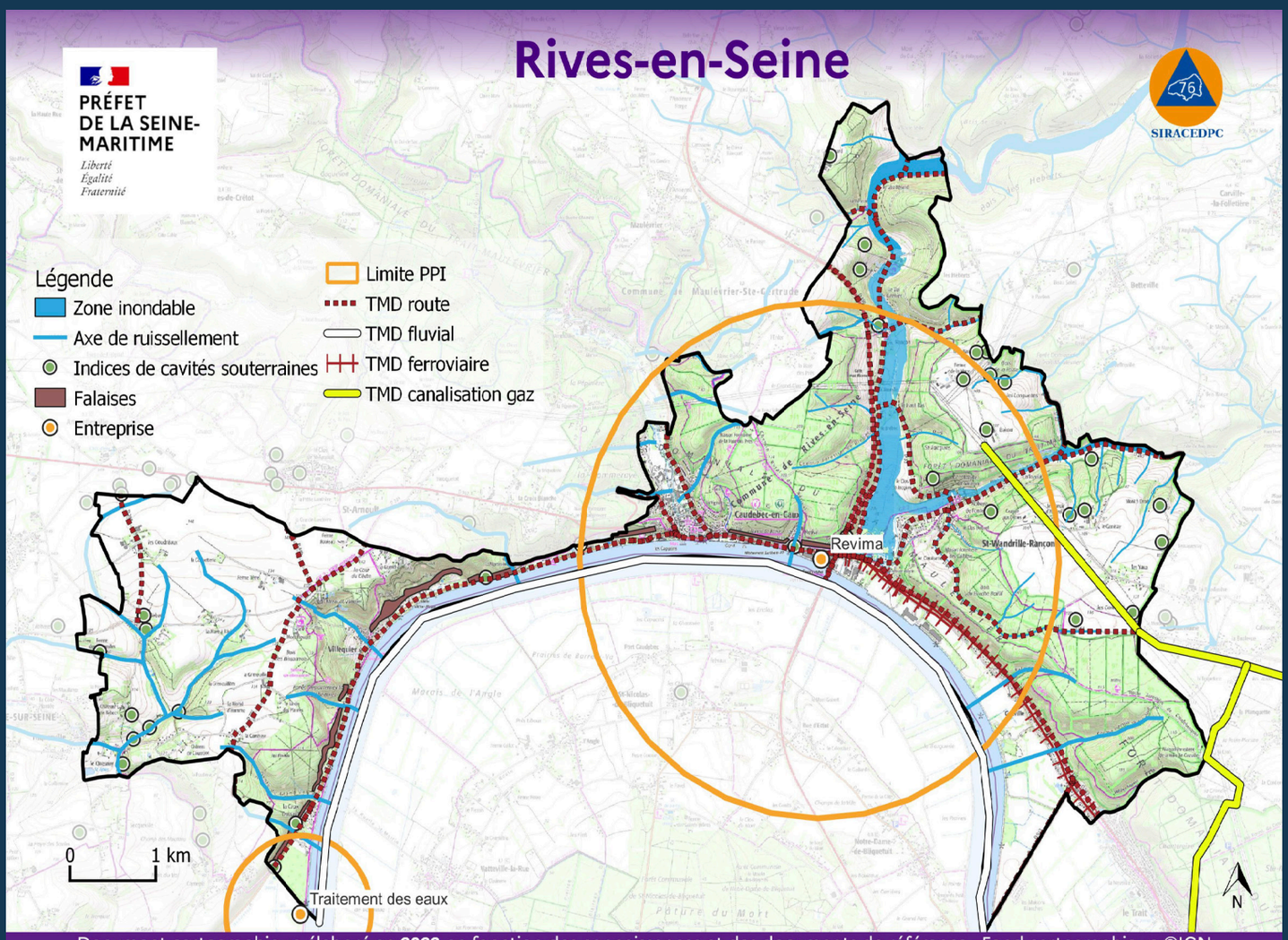

Document cartographique élaboré en **2022** en fonction des connaissances et des documents de référence - Fond cartographique ®IGN